

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

DE LA DESTRUCTION DES ORDRES RELIGIEUX, EN FRANCE,  
AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.  
(Deuxième article.)

Ici la question des ordres religieux entre dans une nouvelle phase et ouvre à l'historien une plus vaste carrière. L'œuvre de destruction commencée par la magistrature sur un seul institut, étendue par une commission à tous les autres corps réguliers, est maintenant reprise et poursuivie à outrance dans une assemblée tumultueuse. Les partis hostiles à la religion qui, en tramant dans l'ombre des complots contre l'Eglise, ou en soufflant dans le public leur haine anti-religieuse, avaient paru se tenir en dehors des attaques livrées à l'état régulier, se déclarent tous contre lui et préludent ouvertement par sa ruine entière à celle de la religion. La narration du livre qui nous occupe, toujours si rapide et si attachante, acquiert ici un nouveau degré de chaleur et d'intérêt qu'elle n'avait cependant pas fait désirer au lecteur. Les bruyans débats qui amenèrent la proscription des ordres religieux et la ruine de l'Eglise, M. Prat semble les décrire sous l'impression profonde qu'il aurait rapportée de ces séances orageuses auxquelles il viendrait d'assister. La physionomie de l'assemblée, l'attitude des tribunes, l'action des orateurs, les déclamations et les blasphèmes des uns, les solides raisons et le noble langage des autres, le courage de ceux-ci, l'animosité de ceux-là, les désordres qui régnaient en même temps dans la capitale et dans les provinces, M. Prat raconte et décrit tout avec une chaleur, avec une précision et une vérité qui transportent le lecteur sur le théâtre où se passent tant de scènes tour à tour terribles et sublimes.

Les assemblées électtorales, quoique travaillées et agitées par les sectes et les partis qui se disputaient leurs suffrages, prirent en considération l'état des ordres réguliers, et toutes, excepté ceux où dominait le calvinisme ou le philosophisme, insérèrent dans leurs cahiers la demande expresse de leur conservation, soit pure et simple, soit avec quelques modifications. Mais elles confièrent leur mandat à des hommes qui méditaient la ruine de ces mêmes instituts qu'elles leur avaient fait jurer de défendre. Le tiers-état surtout, élu presque tout entier dans un esprit d'opposition à la noblesse et au clergé, apportait aux états-généraux des principes d'indépendance et d'irréligion, et la volonté bien arrêtée d'en faire la base de ses délibérations. La séparation des ordres contrariait ses projets; son audace et ses prétentions impérieuses forcèrent les deux premiers à se former avec lui qu'une seule assemblée où il ne tarda pas à dominer. Dès les premiers mois, comme s'il eût voulu annoncer qu'il ne remplirait aucun devoir et qu'il n'avait que des excès à commettre, il créa les prétendus droits de l'homme, tandis que de la discorde, échauffée par ses agens, secouait sur toute la France ses torches incendiaires, et que vingt-cinq millions d'habitans étaient dans les convulsions ou de la fureur, ou du désespoir, ou de l'effroi. Après avoir posé la licence en principe, la faction organisa la violence: des bandes de forcenés ameutées et salariées par elle, encombraient les tribunes, ou entouraient la salle des séances, en nombre toujours proportionné à l'importance des questions agitées et à la difficulté de vaincre la résistance du clergé. Elle créa aussi une commission qui, sous le titre menteur de comité ecclésiastique, devait combiner les mesures destructives de l'état régulier et de l'Eglise catholique, et correspondre avec tous les clubs du royaume, pour les faire exécuter avec plus d'ensemble et avec plus de succès.

Les évêques, les députés orthodoxes du clergé et ceux de la noblesse qui siégeaient avec eux, ne tremblèrent point devant le danger: leur courage, soutenu par leurs convictions religieuses, grandit avec les difficultés et soutint toujours contre le formidable acharnement de leurs adversaires une lutte gigantesque qui aurait fait triompher le bon droit, si le bon droit avait pu triompher.

Le plan des factieux était de ruiner l'Eglise pour l'asservir; de l'asservir pour l'avilir, pour la détruire: ils ne s'en écartèrent jamais. Ils demandèrent d'abord, et le clergé leur sacrifia le rachat et l'exemption des dîmes, la suppression des annates et même les richesses des temples. Il attaquèrent ensuite les propriétés de l'Eglise; avant de procéder à cette spoliation, ils entreprirent de faire consacrer le principe, que les biens de l'Eglise appartenaient à la nation. Ce principe, outre qu'il était faux, entraînait encore après lui les plus désastreuses conséquences; et les défenseurs de la religion qui en mesuraient toute la portée, le repoussèrent avec autant de force que de talent. Quatre fois les factieux revinrent à la charge; ils fu-

rent constamment obligés de reculer devant les raisons invincibles de leurs rivaux. Leurs passions mal servies par leur éloquence recoururent à la force brutale; et le 2 novembre 1789, après trois mois de lutte, de ruses, de menaces, de déclamations inutiles, ils entourèrent la salle des séances de plusieurs milliers de brigands armés de piques, de pistolets, de fusils et de toutes sortes d'instruments: cet appareil effrayant, les menaces sanguinaires de la faction, les cris féroces de ses séides, éloignèrent de l'assemblée un grand nombre de députés qui craignaient pour leurs jours. Trois cent quarante-six députés du côté droit se trouvaient seulement à leurs places. Tous les bancs de la gauche étaient garnis. Cet avantage ne rassurait cependant pas la faction; elle redoutait encore le droit du clergé, la grandeur d'âme et l'éloquence de ses orateurs; c'est pourquoi, par un décret à jamais honteux elle leur interdit la liberté de discussion, leur défendit de parler, et vota à son gré l'usurpation des biens de l'Eglise.

Dans le cours de ces débats, quelques députés de la gauche, plus impatiens que les autres de mettre la main dessus, avaient apporté à la tribune des projets de loi où ils demandaient simultanément l'expoliation du clergé tant séculier que régulier, la suppression des ordres religieux et l'évacuation des monastères; Mirabeau, le plus habile d'entre eux, s'était toujours hâté de jeter un voile sur des desseins qu'il n'était pas encore temps de révéler. Mais à peine maître du vote illégal qui attribuait à la nation la propriété des biens ecclésiastiques, le parti dont il était le chef se mit à poursuivre ses avantages, et à ravir à l'Eglise les fonds qu'il lui avait refusé le droit de posséder.

Avant d'envahir les propriétés, il fallait expulser les propriétaires; et dans ce dessein il déclara la guerre à l'état religieux lui-même. Un moine apostat commença l'attaque, un avocat janséniste la dirigea, des presbytériens, des philosophes, des économistes, des journalistes poursuivirent, un calviniste la termina. Cette inique victoire leur fut néanmoins longtemps disputée. Les évêques de l'assemblée défendirent contre eux, avec un courage et une noblesse dignes de leur cause, les droits de l'honneur, de l'humanité, de la justice, de la conscience et de la religion, et les intentions des commettans qui tous avaient recommandé à leurs députés les intérêts des ordres religieux. La faction brava tout: impatient d'arriver à la ruine de l'Eglise, qui était le but de toutes ses mesures, elle laissa plusieurs fois échapper son secret. Garat, par exemple, plus franc parce qu'il était plus sincère dans ses erreurs que ses complices, ne trouva pas pour défendre sa thèse de meilleures raisons que ces banalités sentimentales:

« Dans un moment de ferveur passagère, disait-il, un jeune homme prononce le serment de ne reconnaître ni père, ni famille, ni n'être jamais époux, jamais citoyen; il soumet sa volonté à la volonté d'un autre; son âme à l'âme d'un autre; il renonce à sa liberté dans un âge où il ne pourrait se dessaisir de la propriété la plus modique: son serment est un suicide. Y eut-il jamais d'époque plus déplorable pour la nature humaine que celle où furent consacrées toutes ces barbaries?... Voici ma profession de foi: je jure que je n'ai jamais pu concevoir comment l'homme peut aliéner ce qu'il tient de la nature; comment il pourrait attenter à la vie civile plutôt qu'à la vie naturelle. Je jure que jamais je n'ai conçu comment Dieu pourrait reprendre à l'homme des biens et la liberté qu'il lui a donnés... »

Garat allait continuer cette étrange argumentation, mais ses amis mêmes en arrêtèrent le cours; Garat attaqua moins l'état régulier que la religion elle-même; or le parti qui voulait préparer la ruine de celle-ci par la destruction de celui-là, avait encore besoin de cacher ses desseins ultérieurs; mais les défenseurs de l'Eglise arrachèrent le voile que Garat venait de soulever, et sommèrent l'assemblée de reconnaître le droit que la religion, avait toujours eu parmi nous, d'être la religion de l'Etat. Ceux qui méditaient sa perte, n'avaient garde de lui reconnaître ce droit. Ils se déclarèrent incompétens, et par respect même pour cette religion, ils passèrent à l'ordre du jour. Remarquons ici que la tactique des genuflexions parlementaires, des protestations de respect et d'amour pour la vénérable foi de nos pères, n'est pas d'invention nouvelle; elle date du jour où l'on inventa le poignard respectueux. La faction qui, dans la constituante, mania si souvent cette arme dangereuse, se hâta de prouver son respect pour la religion par la suppression des instituts qu'elle avait fondés. L'abbé de Montesquiou et le protestant Barnave proposèrent tour-à-tour un projet de suppression. Celui du premier conservait des égards pour l'humanité et semblait réserver à des temps meilleurs le soin de préparer une grande injustice; celui du second ne lais-

sait aucun regret à l'intolérance; Le projet de Montesquiou sauvait un peu plus l'honneur de la majorité, celui de Barvare remplissait mieux ses vues. Elle mit le premier en délibération et adopta l'autre par voie d'amendement. Vainement les orateurs de la droite firent entendre les vœux des provinces, les volontés des commettans, les réclamations des corporations, des communautés religieuses, qui toutes protestaient de leur attachement à leur institut; rien n'arrêta la majorité dans le cours de ses attentats, et le 13 février 1790, elle défendit, en proscrivant la profession religieuse, de se vouer par état à la pratique des conseils de l'Évangile.

« Ainsi, ajoute l'auteur, le parti de l'assemblée qui, par le nombre et par la violence, dominait toutes les discussions, et qui formaient des hommes tous dés-avoués par la religion catholique, délibérant sur une matière en dehors de sa compétence et au-dessus de ses attributions, contre le vœu presque unanime des provinces de qui les députés tenaient leurs pouvoirs, sans intelligence de la question agitée, contre les protestations des évêques de l'assemblée, des prêtres orthodoxes et de tous les nobles catholiques qui siégeaient à côté d'eux, malgré les réclamations des parties intéressées, sur des prétextes étrangers à la question et contraires à l'Église, adopta contre les ordres religieux un décret de suppression proposé par un calviniste. »

Voilà cependant les débats et le décret qu'on invoque contre la religion pour lui défendre de recueillir quelques chrétiens sous un même toit, dans une communauté de prières!

Ce décret faisait aux religieux qu'il frappait une position nouvelle et créait aux évêques de nouveaux devoirs que ceux-ci surent remplir. Un grand nombre d'entre eux publièrent alors des mandemens, soit pour protester contre les usurpateurs, soit pour consoler, encourager et pour éclairer les religieux dignes de leur profession, soit enfin pour menacer les apostats des anathèmes de l'Église, et prémunir les fidèles contre le scandale de leur conduite. Ces mandemens ou ces lettres pastorales, monuments honorables du zèle et de la science de leurs auteurs, excitèrent les colères de la faction, mais ils méritèrent les éloges du souverain pontife qui unit ses plaintes aux plaintes des évêques français.

*A continuer.*

### LES ARTISANS CÉLÈBRES.

De tous les noms des bienfaiteurs de l'humanité qui méritent d'être offerts aux hommages et à la reconnaissance de la postérité, il n'en est aucun qui soit plus digne de cette distinction que celui d'Antoine-Augustin Parmentier, né dans la petite ville de Montdidier en 1737; pauvre enfant, privé de son père dès ses premières années, il fut élevé par sa mère, femme pleine de sens et d'un caractère supérieur à son état. Un vénérable curé, ami de ses parents et frappé de son intelligence peu commune, se chargea de lui enseigner les éléments de la langue latine. A seize ans, le jeune Augustin, impatient de se rendre utile à sa famille, qui était honorable, mais peu fortunée, entra chez un apothicaire de sa ville natale. L'année suivante, il se rendit à Paris, où l'appela un de ses parents qui exerçait la profession qu'il avait embrassée.

Bientôt s'ouvrit pour l'élève pharmacien une carrière digne de son ambition. La guerre de Hanovre ayant éclaté, Parmentier partit pour l'armée en 1757. L'habileté et le courage dévouement dont il fit preuve pendant l'affreuse épidémie qui décima si cruellement nos braves soldats, que le fer de l'ennemi n'avait pu vaincre, le firent promptement élever au grade de pharmacien en second. L'ardent et intrépide jeune homme ne s'exposait pas seulement dans les hôpitaux, il payait encore de sa personne sur les champs de bataille. Aussi fut-il fait cinq fois prisonnier, mésaventure qu'il se plaisait souvent à rappeler avec la gaieté qui lui était naturelle, en vantant l'habileté avec laquelle les hussards prussiens l'avaient plus d'une fois déshabillé: c'était, disait-il, les meilleurs valets de chambre qu'il eût jamais rencontrés.

Ce fut pendant une de ces captivités militaires que Parmentier conçut la première pensée du bienfait qui devait l'immortaliser. Assez rigoureusement détenu et réduit à la ration des prisonniers qu'on nourrissait de pommes de terre, au lieu de s'indigner, comme ses compagnons d'infortune, contre cet aliment nouveau pour eux, il se prit philosophiquement à réfléchir sur la nature et l'utilité du précieux tubercule, et se promit bien de ne pas l'oublier dès qu'il aurait recouvré sa liberté. Nous verrons s'il tint parole.

Lorsque la paix l'eut rendu à sa patrie, Parmentier vint à Paris (1763), où il suivit assidûment les cours de physique de l'abbé Nollet, ceux de chimie des frères Douelle et les herborisations de Bernard de Jussieu. Telle était son ardeur pour l'étude, qu'il s'imposait les plus dures privations afin de pouvoir acheter des livres ou payer ses leçons; et cependant il trouvait encore moyen de transmettre à sa mère quelques secours pécuniaires pour l'aider à subvenir à ses besoins. En 1766, il obtint au concours la place de pharmacien-adjoint à l'hôtel des Invalides. Dans ce nouveau poste, le zèle dont il fit preuve, son esprit vif, mais jamais satirique, le charme attaché à son naturel doux et aimant lui gagnèrent tous les cœurs; et se fit estimer des vieux soldats mutilés aussi bien que des bonnes sœurs chargées du service de l'hôpital. En 1769, il reçut, pour récompense de ses travaux, le brevet de pharmacien-major, qui le fixa définitivement aux Invalides.

Dès qu'il lui fut permis de goûter les douceurs du repos et de l'aisance, le souvenir de sa captivité en Allemagne et de la pomme de terre lui revint en mémoire. Cette plante, transportée du Pérou en Europe dès les premières années du XVIe siècle, avait d'abord été cultivée en Italie et en

Allemagne. Introduite en France par la Flandre, elle s'était propagée dans nos provinces du midi, dans le Limousin et l'Anjou, par les soins du grand Turgot; mais jusqu'alors la routine et l'ignorance avaient fait rejeter la culture de cet excellent végétal dans les autres parties du royaume. Suivant un préjugé populaire, cette plante était une espèce de poison, qui épuisait les terres auxquelles on la confiait, et qui développait chez ceux qui s'en nourrissaient, la lèpre et d'autres maladies hideuses. Ce furent ces préoccupations étroites et ridicules que Parmentier résolut d'attaquer avec courage et persévérance.

Il savait combien il est difficile de lutter contre la routine, mais est-il rien au monde qui puisse arrêter l'homme animé de la passion et du génie du bien? Parmentier comprit que, pour arriver à son but, il lui fallait une haute protection; cette protection, il la rencontra dans Louis XVI lui-même. Comme il se proposait, avant tout, de frapper l'imagination des Parisiens, il sollicita et obtint du monarque, pour l'essai qu'il méditait, cinquante arpents de la plaine des Sablons. Ces sables stériles furent labourés pour la première fois par les soins de Parmentier, qui leur confia la plante qu'il voulait réhabiliter. Enfin la floraison tant désirée parut. Émerveillé de son succès, Parmentier cueillit un bouquet de ces précieuses fleurs, et courut à Versailles le présenter au monarque. Louis XVI accepta l'offrande avec bienveillance, et, malgré les sourires moqueurs de quelques-uns des courtisans qui l'entouraient, il en para la boutonnière de son habit.

De ce moment la cause de la pomme de terre fut gagnée. Les grands seigneurs et les dames, qui jusqu'alors avaient beaucoup ri de ce qu'ils appelaient la folie du bonhomme, s'empressèrent d'imiter l'exemple de Louis XVI et d'adresser leurs félicitations au modeste philanthrope. Des gardes placés autour du champ excitaient la curiosité et l'avidité de la foule; mais ces gardes n'exerçaient leur surveillance que pendant le jour. Bientôt on vint annoncer à Parmentier que ses pommes de terre avaient été volées pendant la nuit. A cette nouvelle, il ne se sentit pas de joie, et récompensa largement celui qui la lui avait apportée. Il ne voyait dans le vol commis qu'un nouveau genre de succès. « Si l'on vole la pomme de terre, se dit-il, c'est qu'il n'existe plus de préjugé contre elle. » Peu de temps après, il donna un grand repas où, parmi les notabilités de l'époque, assistèrent Franklin et Lavoisier. Le tubercule de la plaine des Sablons, déguisé sous toutes les formes, y fournit seul la substance de tous les mets. Les liqueurs mêmes en étaient extraites. C'est ainsi que, grâce aux généreux efforts d'un seul homme, la France vit la pomme de terre se placer au premier rang parmi ses richesses agricoles. En acclimatant la pomme de terre parmi nous, Parmentier donna la santé et l'aisance à des milliers de malheureux destinés à mourir de faim et de misère pendant ces disettes affreuses qui, de loin en loin, ravageaient auparavant notre beau pays.

De 1783 à 1791, Parmentier se consacra à la publication de plusieurs ouvrages du plus grand mérite sur l'économie domestique et sur l'agriculture. Bientôt arrivèrent les mauvais jours de la révolution. Parmentier avait trop de sagesse, il était d'ailleurs trop occupé pour prendre part aux discussions orageuses que soulevait la politique. Son silence fut pris pour un désaveu des principes qui triomphaient alors. L'homme qui venait de rendre le service le plus signalé au peuple fut persécuté par ceux qui se disaient les amis du peuple. « Qu'on ne me parle pas de ce Parmentier, s'écriait un fougueux orateur de club; il ne nous ferait manger que des pommes de terre; c'est lui qui les a inventées. » Il fut donc mis au nombre des suspects, dépouillé de la modique pension qu'il tenait de la générosité de Louis XVI, et privé de son logement aux Invalides. Mais on ne tarda pas à avoir besoin de celui qu'on avait si outrageusement dédaigné. Quand l'Europe coalisée força la France à user de toutes ses ressources pour se sauver, on pensa à réorganiser le service pharmaceutique des hôpitaux militaires, et à améliorer le pain de nos soldats. Cette tâche difficile fut offerte à Parmentier, qui l'accepta avec enthousiasme et s'en acquitta avec un zèle au-dessus de tout éloge. Apprécié comme il le méritait, il fut successivement appelé au conseil de salubrité du département de la Seine, au conseil général des hospices civils; toutes les sociétés savantes lui envoyèrent des diplômes, et l'Institut national le reçut dans son sein.

Parmentier traversa l'époque glorieuse de l'empire, honoré de l'estime et de l'affection de tous les savants. En 1813, la douleur qu'il ressentit de la mort d'une sœur chérie, jointe au chagrin que lui causèrent les revers de nos armées, altérèrent considérablement sa santé. Son cœur s'affligea des maux dont l'approche des étrangers menaçait notre belle France. Il tomba dangereusement malade, et fut enlevé à l'humanité le 17 décembre. La France avait été envahie le 13.

Un savant distingué, Cadet de Cassicourt, fut chargé de prononcer l'éloge de Parmentier devant la Société de pharmacie. En racontant la vie si simple de cet homme de bien, il s'arrêta surtout aux deux grands bienfaits dans lesquels elle se résume presque tout entière: l'introduction de la pomme de terre et le sirop de raisin, ces deux productions de la nature qui, dans sa pensée charitable, devaient être le pain et le sucre du pauvre. A une époque ultérieure, le ministre François de Neufchâteau avait indiqué à la reconnaissance publique un monument impérissable et qui ne devait entraîner aucuns frais: il avait proposé de donner le nom de *parmentière* à la pomme de terre. La routine et l'ignorance ont refusé de sanctionner cette dénomination si juste, et qui aurait rappelé sans cesse celui qui a rendu la famine impossible en France.

## BULLETIN.

*A nos lecteurs.—Lettre du R. P. Aubert.—Nécrologie.*

Depuis quelques années, la publication d'un journal religieux a universellement paru d'une utilité majeure dans ce pays ; et cependant la réalisation de ce bien a constamment éprouvé des obstacles presque insurmontables. Ce fut dans la conviction de cette utilité que nous vîmes de l'avant, il y a maintenant cinq années révolues ; et aujourd'hui, c'est sous le fait de la difficulté de surmonter ces obstacles que nous nous adressons encore au public. N'est-il pas étrange, Messieurs, que nous soyons les narrateurs obligés de ce quasi-paradoxe ; que vous en soyez vous-mêmes les témoins et que l'apathie d'un grand nombre des nôtres en soit comme l'occasion et la cause ? Voilà pourtant le résultat de toutes nos expériences et la conclusion dernière de nos meilleurs efforts : *Un journal religieux est nécessaire et un journal religieux ne peut s'obtenir.*

Quand nous disons qu'une publication religieuse est nécessaire en Canada, nous ne prétendons point faire de la continuation des *Mélanges* une nécessité absolue. Nous affirmons seulement que cette feuille, ou toute autre, rédigée dans les mêmes principes, est un besoin vrai du pays ; voilà notre avancé, et c'est là aussi l'assertion que nous entendons journellement sortir de la bouche de personnes haut placées, tant dans la hiérarchie ecclésiastique, que dans l'échelle de la société civile. D'abord, nos LECTEURS savent très-bien que nous ne tenons nullement aux personnes, non plus qu'aux formes. Nous n'avons jamais répugné aux Editeurs différents qui sont venus apporter à notre Bureau le fruit varié de leur travail ; nous ne nous sommes jamais refusés, que nous sachions, aux améliorations diverses, et quelquefois presque contradictoires, que des personnes influentes semblaient exiger de notre part. Et si aujourd'hui encore il était des modifications à l'introduction desquelles on attachait l'existence de ce journal, nous ne les dédaignerions pas ; nous ne les omettrions point. Où donc est le mal qui nous afflige ? D'où part le coup qui nous abat ? Nous n'hésitons plus à le dire : il se trouve dans l'indifférence d'un certain nombre de nos lecteurs, dans la parcimonie de plusieurs de nos compatriotes, dans la négligence de quelques-uns de nos souscripteurs.

Une publication religieuse doit être soutenue par tous ceux qui aiment la dissémination des bons principes. Elle est plus essentielle à un pays, que le vêtement pris chez le commerçant ; que ne l'est la nourriture achetée chez le confiseur.

Une publication religieuse doit être lue par tous ceux qui n'ont pas renoncé à apprendre ou à se rappeler ; à plus forte raison, par tous ceux qui, jeunes encore dans les sciences comme dans la morale, ont besoin d'asseoir l'édifice de leurs connaissances sur des bases solides, sur la Religion. Pour eux principalement et pour tous, cette lecture ne doit pas même entrer en comparaison avec la lecture de ces feuilletons littéraires, de ces brochures éphémères qui blâment le goût, tuent le temps, dessèchent le cœur en faussant les talents, et sont lus cependant avec une incroyable avidité.

Il va sans dire, en troisième lieu, qu'une publication religieuse doit être payée, au moins comme une marchandise de bonne aloi par tous ceux qui ont pris l'engagement de la recevoir.

Or c'est l'oubli, c'est la violation de ces trois principes et quelque DÉCEPTION toute récente et à laquelle nous n'avions pas lieu de nous attendre, qui nous forcent, en ce jour, d'annoncer à nos lecteurs que la publication des MÉLANGES RELIGIEUX sera nécessairement arrêtée à l'expiration du présent semestre, c'est-à-dire, le premier janvier prochain.

Il nous en coûte assurément de cesser ce bien, puisque nous y avons mis tout notre temps et notre bourse. Oui, il nous en coûte ; non pas cependant parce que ce bien nous était personnel, mais parce qu'il nous est commun ; parce qu'il est un devoir pour les neuf dixièmes de nos compatriotes, et avant tous pour nos confrères de robe et d'état ; enfin, parce que dans une cause commune et avec des intérêts communs, il faut que les mises soient pareilles et le bon-vouloir réciproque de près comme de LOIN.

—Copie d'une lettre du R. P. Aubert, Oblat de Marie Immaculée, à son frère de la même société à Marseille.

“ St. Boniface, le 26 août 1845.

“ Il y a une année vers cette époque, je prenais la plume pour vous faire part de mes impressions de voyage et vous raconter tout ce que j'avais vu, depuis mon départ de la terre de France jusqu'à mon arrivée sur les bords du St. Laurent. Aujourd'hui que la Providence m'a jeté à huit cents lieues au-delà de Montréal au milieu des tribus sauvages de l'Amérique du Nord, je

reprérends la plume pour vous faire connaître en peu de mots la nouvelle contrée que j'habite, et vous faire brièvement le récit de mon voyage.

“ Je vous prévienne d'avance, pour que vous n'éprouviez pas du désenchantement à la lecture de ma lettre, que je n'ai rien de bien merveilleux à vous raconter : si je voulais faire de la poésie la matière ne me manquerait pas, mais j'aime mieux vous dire la vérité et faire de la prose tout-bonement, car je ne suis point tenté de grossir le nombre des géographes et des voyageurs qui pour le plaisir de dire des choses extraordinaires, sont presque toujours sans leurs récits à côté de la vérité, lorsqu'ils parlent des contrées lointaines et peu explorées. Notre départ avait été fixé au 24 juin, il ne put avoir lieu que le lendemain. Ce fut donc le 25 que nous nous embarquâmes au petit village de Lachine séparé de Montréal par une distance de trois lieues. Notre navire était un canot d'écorce de bouleau : et c'était sur cette fragile nacelle que nous devions parcourir une étendue de pays immense, presque partout inhabitée, et y vivre pendant deux mois. On s'imagine en France et même en Canada que ces sortes de voyages sont très-pénibles, il n'en est rien pourtant ; et j'avoue que je connais peu de modes de voyager qui présentent moins de fatigues et qui réunissent autant d'avantage et pour être de l'invention des Sauvages, il ne laisse pas que de rivaliser sous beaucoup de rapports avec ce que les peuples les plus avancés dans la civilisation ont inventé en ce genre. Il est d'autant plus avantageux qu'un canot d'écorce de dix mètres de long et d'un mètre et trente-cinq centimètres de large sur soixante centimètres de profondeur, (30 pieds de long, 5 de large, 2 de profondeur), comme était le nôtre, peut porter vingt quintaux et dix personnes ; et avec cette charge traverser et flotter sur les ruisseaux. Sa légèreté est telle que lorsque la navigation devient impossible, deux hommes peuvent le charger sur leurs épaules, et le porter jusqu'au lieu où la rivière devient navigable. Ajoutez à cela qu'avec six nageurs seulement on peut faire vingt lieues par jour et le mouvement est si doux qu'il est presque insensible. Il est vrai que si le voyage en canot offre certains avantages il a aussi des inconvénients. Comme on y est sans abri on y reçoit toute l'eau qui tombe du ciel et toutes les ardeurs du soleil. Le soir on ne trouve pour logement qu'une tente, pour lit que la terre, quand ce ne sont point des rochers ou des cailloux, encore si le sol était horizontal il n'y aurait pas d'inconvénient, mais bien souvent la terre est à demi perpendiculaire et alors il arrive plus d'une fois qu'on se réveille au milieu de la nuit hors de la tente. Pour la nourriture il arrive bien souvent qu'il faut mettre de côté la délicatesse pour tout ; quoique tout cela paroisse très-pénible à quiconque n'y a point passé, on s'y fait si facilement qu'on n'a aucun sacrifice à faire, d'autres ont pu beaucoup souffrir, quant à nous si jamais nous faisons l'énumération de nos peines nous n'y classerons jamais le voyage de la Rivière-Rouge. Ils y en a qui trouvent encore le voyage très-dangereux, c'est possible, puisqu'on fait plus de trois cents lieues sur des lacs dont quelques-uns sont très-grands et que l'on saute plus de cinquante rapides, mais quand on peut comme nous, faire un acte de foi sur l'habileté du guide et du gouvernail, on peut traverser, sans s'inquiéter de tous ces divers écueils. Quoique la vie sur le canot paroisse monotone elle est cependant assez variée : on peut y lire et y écrire. La vue est souvent récréée par divers objets qui se rencontrent, et le chant curieux des nageurs répand bien souvent la gaieté, comme ce chant est cadencé les avirons vont alors avec plus d'harmonie aussi le canot glisse-t-il alors avec plus de vitesse. Si vous me demandiez maintenant, quel est le sujet de leurs chansons—quoique je les aie entendues bien-souvent je serais en peine de vous le dire et à coup sûr, ils n'en savent rien eux-mêmes, bien souvent aussi, nous chantions nous-mêmes les divers cantiques qui se trouvent dans notre recueil ; cela avait le double avantage de nous distraire et de procurer à nos matelots comme à nous quelques bonnes et salutaires pensées. Vous comprenez que là ne se bornaient point les exercices religieux pour l'équipage, outre la prière du matin et du soir qui se faisait en commun au lieu du campement de la nuit, nous récitions le chapelet et faisons quelques lectures de piété. Le dimanche une tente était transformée en chapelle dans laquelle on dressait un autel sur lequel j'avais la consolation de dire la sainte messe et à laquelle assistait tout l'équipage qui se composait de quatre Canadiens et de deux Sauvages Iroquois et des passagers dont vous connaissez déjà le nombre. Il faut avoir passé dans ces circonstances, pour éprouver combien on est heureux de réaliser cette parole

d'un prophète, que la victime sans tache est offerte dans tous les lieux du monde.

« Je désirerais maintenant vous faire connaître les lieux que nous avons parcourus : mais comment faire avec le peu de temps qui nous reste ? pourtant comme cela peut vous être agréable je vais essayer de vous en dire quelques mots.

*A continuer.*

— Une lettre adressée à Monseigneur l'Archevêque de Québec par M. I. Schwars, Consul des Etats-Unis, à Vienne, en Autriche, annonce que M. L. Amiot, ci-devant curé de St. Cyprien, est décédé dans cette ville le 10 Octobre dernier, après deux jours de maladie. Ce Monsieur arrivait de la Terre-Sainte et il était en route pour revenir dans son pays qu'ils ne devait plus revoir.

Il était membre de la société des trois Messes, et de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

ROME.

— Le 2 octobre, le Saint-Père est allé visiter Tivoli, accompagné de son neveu le bailli Cappellari de la Colombe, grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les transports du plus vif enthousiasme ont accueilli Sa Sainteté : des arcs de triomphe avaient été dressés à l'entrée de la ville et plus de quatre-vingts jeunes gens qui s'étaient portés à sa rencontre avec une foule nombreuse et la musique militaire ont traîné la voiture de leur bien-aimé Souverain Pontife.

Après avoir reçu les clefs de la ville des mains du Gonfalonier, le Pape s'est rendu à l'église des Franciscains où il a assisté au salut du Saint-Sacrement ; et de là il est allé à pied à la maison de campagne du collège des Nobles, accompagné de tout le clergé de la ville, du cardinal Bianchi et des plus célèbres prélats. Le Père général des Jésuites l'a reçu à l'entrée de la maison, entouré de quelques-uns de ses religieux et de jeunes élèves offrirent à S. S. des compliments en vers qu'elle écouta avec bonté, et des fleurs qu'avec une grâce affectueuse elle se plut à déposer sur les têtes de quelques jeunes étudiants.

Du haut du balcon de la villa, le Saint-Père donna sa bénédiction à la multitude immense qui couvrait la route et tous les abords de la maison. Dans le courant de la journée S. S. visita les cascades de l'Anio et quelques établissements industriels. Des chœurs de musique vocale et instrumentale étaient disposés dans les principaux endroits où le Saint-Père devait s'arrêter. Partout la population de Tivoli, heureuse de posséder dans ses murs l'auguste Souverain, mêlait les acclamations de sa joie aux symphonies des musiciens. Après le dîner le Pape a daigné assister à quelques expériences de physique faites par les élèves du collège, et il n'a repris la route de Rome qu'après avoir exprimé avec effusion, aux magistrats de Tivoli, aux RR. PP. Jésuites, à leurs jeunes élèves sa vive satisfaction de cette journée passée au milieu d'eux.

FRANCE.

— La vénérable abbesse des religieuses basiliennes polonaises dont nous avons annoncé l'arrivée en notre ville, a repris hier matin la route de Rome. Accueillie au Sacré-Cœur de la rue Boissac, elle a visité pendant son séjour plusieurs établissements religieux, et sa présence partout où elle a été connue a donné lieu aux manifestations les plus touchantes ; partout on se pressait sur ses pas ; c'était à qui aurait le bonheur de toucher ses vêtements, et de contempler de près les stigmates glorieux du martyr. Humble, recueillie, sachant à peine un mot de notre langue, cette digne Sœur paraissait ne pas comprendre l'empressement dont elle était l'objet. *Ami de la Religion.*

— Le 11 octobre, un crime horrible a été commis dans la maison centrale de Nîmes. Les prisonniers Compagnon et Requin s'étaient rendus aux mansardes, sous prétexte d'y prendre du bois pour l'entrepreneur qui les occupait comme menuisiers. Un des Frères chargé de la surveillance et de la garde des prisonniers, soupçonnant les deux détenus d'avoir ensemble des relations honteuses, alla aux mansardes, où il les surprit. Compagnon et Requin reçurent l'ordre d'aller en cellule jusqu'à ce que le directeur de la maison fût en mesure de statuer sur leur faute. Après avoir refusé quelque temps d'obtempérer à la réquisition du Frère, ils allèrent aux cellules sur l'ordre intimé par le directeur même. Requin se laissa incarcérer sans résistance, pendant que Compagnon injuriait les Frères qui l'escortaient, et en particulier le Frère Pascal, chargé de la surveillance de la cour.

Avant d'entrer au cachot, il demanda à retourner à son atelier pour y prendre son mouchoir : le Frère Pascal l'y suivit ; lorsque Compagnon sortit de l'atelier, il porta au Frère un coup dans la poitrine avec un tiers-point ou lime qui sert à aiguiser les scies. Le frère épouvanté s'enfuit ; mais son féroce agresseur le poursuivit jusqu'au milieu d'un réfectoire où il le perça de six coups dans la poitrine et dans le dos. Un quart d'heure après, le pauvre Frère expirait sans avoir pu prononcer un seul mot : les poumons avaient été traversés par l'arme de l'assassin.

Compagnon a été mis aux fers, et le soir même la justice procédait à l'instruction de l'affaire.

Les obsèques du Frère Pascal, si malheureusement assassiné par un déte-

nu de la prison de Nîmes, ont été pour l'excellente population de cette ville l'occasion de montrer les sentiments de sympathie qui l'animent pour les bons Frères des Ecoles chrétiennes. Le convoi de l'humble religieux, mort victime de son zèle et martyr de son devoir, eût ressemblé à un triomphe, sans les cris de douleur et les sanglots qui éclataient de toute part sur son passage. Porté le visage découvert et revêtu de son habit religieux, le corps reposait dans un cercueil tendu de blanc, orné de fleurs. Les Frères de toutes les communautés voisines, au nombre de 40, suivaient la bière, récitant les prières de l'Eglise : leurs voix étaient entrecoupées de sanglots, et de grosses larmes sillonnaient leurs joues. Le peuple, ému d'une douleur sympathique, s'associait à leur deuil par des exclamations douloureuses et attendrissantes. Les hommes s'indignaient de l'atrocité de l'attentat : on a entendu des ouvriers s'écrier, les larmes aux yeux : *Où étions-nous ? Pourquoi ne nous a-t-il pas été donné de faire au bon Frère un rempart de notre corps ?*

*Ami de la Religion.*

— Un anglais qui réside à Rome, M. Weld, écrit qu'il a eu une entrevue d'une heure avec le général des Jésuites, et que celui-ci l'a autorisé à déclarer publiquement que tout ce qui avait été dit à ce sujet par le gouvernement français était faux, qu'il n'y a eu de concessions faites ni par le Saint-Siège, ni par les supérieurs des Jésuites.

On lit dans une autre lettre que M. Rossi, qui a complètement échoué auprès du Pape, et auprès des Cardinaux à qui il s'est adressé, n'a même pas eu d'entrevue avec le général des Jésuites, que toutes les instructions données aux Jésuites de France par le général, se bornaient à recommander agir avec prudence, et de bien réfléchir s'il était meilleur de céder pour un temps ou de courir les chances d'une lutte, et que c'était d'après les autorisations données par le général aux supérieurs des Jésuites de France, que ceux-ci s'étaient décidés à faire volontairement, et sans s'engager pour l'avenir, des concessions qui ne sont que temporaires et tout à fait insignifiantes.

Malgré les précautions que prend le gouvernement pour envelopper cette affaire de silence et d'obscurité, il faudra bien que tout s'éclaircisse, et si les correspondances précitées sont véridiques, comme on peut le juger d'après le caractère bien connu de leurs auteurs, le ministère Guizot se sera couvert d'une honte ineffaçable, et en même temps d'un ridicule encore plus dangereux pour lui.

*Univers.*

— Sous le titre de *Catholicisme et Protestantisme*, vient de paraître une discussion courte, mais chaleureuse et incisive, où se trouvent résumés les principaux points de la controverse entre les catholiques et les protestants. M. Th. Foisset, qui en est l'auteur, a répondu à une brochure publiée à Dijon par celui qui, il y a quelque mois, a donné dans cette ville le déplorable scandale de l'apostasie d'un prêtre. Mais bien que l'écrit que nous annonçons ait été inspiré par une circonstance particulière, il n'en sera pas moins d'une grande utilité partout où il y a à combattre les efforts de la propagande protestante. Car ce sont toujours et en tous lieux les mêmes raisonnements faux, les mêmes calomnies qu'on renvoie contre nous, et voilà pourquoi, tout en faisant justice de son indigne adversaire, M. Foisset s'arrête volontiers aux grandes questions, où le nom propre disparaît, et résout d'une façon vive et péremptoire certaines objections tirées de l'Écriture sainte, ou de l'histoire que les écrivains protestants répètent sans cesse avec autant de nouveauté que d'ignorance. De cette sorte, il a donné dans un volume peu considérable un aperçu assez complet de la controverse entre les protestants et nous, et l'on sait comment l'auteur sait défendre avec éloquence la religion pour la quelle il a tant de zèle et d'amour.

*Univers.*

ANGLETERRE.

— Il nous est maintenant permis d'annoncer à nos lecteurs une nouvelle qui réjouira tous les cœurs vraiment catholiques. On nous écrit de Boulogne-sur-Mer que le P. Dominique, de la congrégation des Passionnistes, vient d'arriver dans cette ville, et qu'avant de quitter l'Angleterre, il avait solennellement reçu le célèbre M. Newman dans le sein de l'Eglise catholique. Ce mémorable événement a eu lieu dans la chapelle attachée à l'espèce de monastère protestant que l'illustre converti avait fondé lorsqu'il n'était encore que le principal chef de la secte si connue des Puseyistes. On sait que depuis plusieurs années le docteur Pusey, à qui elle a emprunté son nom, avait perdu la meilleure partie de son influence sur ses anciens disciples. Les plus éclairés, les plus fideles aux principes qu'ils ont posés, ceux qui sont le plus haut placés dans l'estime publique, s'étaient choisis un autre maître, et ce maître est à présent un de nos frères. De toutes les grâces que Dieu a daigné accorder dans ces derniers temps aux catholiques anglais, aucune n'est plus éclatante, aucune ne semble devoir porter des fruits aussi abondants.

Nous avions déjà appris que M. Newman était irrévocablement décidé à renoncer aux erreurs de l'Eglise anglicane ; nous savions même que l'ouvrage dans lequel il expose les motifs de sa conversion était sous presse depuis plusieurs semaines ; mais nous nous serions crus coupables d'un acte au moins inconvenant si nous avions devancé l'heure fixée par M. Newman lui-même pour apprendre au public ce qu'il nous avait été donné de connaître.

*Univers.*

MADAGASCAR.

*La reine de Madagascar.*— Ranavalo, cette sauvage reine de Madagascar, est un monstre de cruauté. A l'époque où régnait Radama, son prédécesseur, le pays progressait dans la voie de la civilisation. De zélés missionnaires le parcouraient en tout sens, et déjà l'on comptait de nombreuses conversions. A l'avènement de Ranavalo, tout changea de face : elle renvoja

tous les missionnaires, fit décapiter ou brûler vifs les indigènes devenus chrétiens, et n'osant, de crainte de représailles, se livrer à toute sa haine contre les Européens établis dans ses états, elle s'attacha néanmoins à les expulser du pays par une suite de vexations systématiques, qu'elle couronna dernièrement par la disposition déjà connue et qui a provoqué l'intervention anglo-française.

C'est une belle femme de 50 ans environ; elle a trois ou quatre amans à la fois, est presque toujours en état d'ivresse, et ne veut de la civilisation à aucun prix.

Ranavalô s'est associée pour l'exploitation de plusieurs plantations, à un Français venu de Bourbon, et nommé de Larcelle; il fournit les machines pour exploiter; la reine donne la terre et les esclaves.

*Journal des Villes et des Compagnes.*  
ÉTATS-UNIS.

*Wisconsin.*—Le catholicisme fait des progrès rapides dans le territoire du Wisconsin, qui forme le nouveau diocèse de Milwaukee. Ces progrès sont dus surtout aux immigrations, la plupart des immigrants étant des Irlandais; il s'y trouve aussi un assez bon nombre d'Allemands catholiques, et quelques Français et Canadiens d'origine française, qui paraissent avoir été les premiers colons de ce territoire. La fertilité du sol, la salubrité du climat, la richesse des mines et la facilité des débouchés, doivent donner prochainement une grande importance à ce territoire, où les Catholiques ont sur les sectes protestantes une prépondérance qui ne pourra qu'augmenter. Dans le mois d'août, Mgr. Henni a fait la dédicace de trois églises, et plusieurs autres sont en construction, des établissemens religieux commencent à se former et des écoles catholiques ont été ouvertes. Le nombre total des Catholiques dans le territoire du Wisconsin est estimé à vingt-sept mille. On n'en comptait pas le tiers de ce nombre il y a trois ou quatre ans.

*Propagateur Catholique.*

## NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

*A Son Excellence le Très-Honorable Charles Théophile Baron Metcalfe, Gouverneur Général, etc. etc. etc.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous, les loyaux et dévoués de Sa Majesté, le Maire, et les Echevins, et Citoyens de Montréal, demandons humblement la permission d'approcher de Votre Excellence, sur le point de nous laisser, afin de lui témoigner la profonde sympathie que nous partageons avec nos compatriotes de cette Province pour la cause qui force Votre Excellence d'abandonner le Gouvernement de l'Amérique Britannique.

La munificence libérale de Votre Excellence qui ont éprouvée les institutions Charitables de la Province, et ses contributions vraiment catholiques pour tous les objets d'humanité seront gravées longtemps dans la mémoire des habitans du Canada et l'en feront chérir.

En faisant nos adieux à Votre Excellence dont le départ était si peu attendu, que Votre Excellence nous permette de lui exprimer nos souhaits sincères pour le rétablissement de sa santé si utilement employée, soit passé dans la paix et le repos.

(Signé)

J. FERRIER,  
MAIRE.

Nous tirons ce qui suit de la *Gazette Officielle*:

Monklands Montréal.  
25me Novembre, 1845

Le Gouverneur-Général ne saurait quitter le Canada d'une manière aussi soudaine que le requiert l'état de sa santé, sans exprimer aux Habitans de la Province ses vœux ardens pour leur prospérité et leur bonheur. Il n'abandonne pas son poste pour aller à la recherche d'un remède à une maladie supposée incurable, ni pour la conservation d'une existence qui ne pourrait être mieux employée qu'au service de Sa Majesté, et de faire d'honnêtes efforts pour promouvoir le bien-être de cette magnifique Province; mais seulement parce que les ravages croissans de sa maladie le mettent hors d'état de s'acquitter des devoirs de sa charge avec l'efficacité requise.

Sous ces circonstances, Sa Majesté lui ayant gracieusement signifié qu'elle acceptait sa résignation, se trouve dans la nécessité de se rendre à un Port d'Embarquement sans délai, de crainte que la rigueur de la saison qui approche ne rende son déplacement dangereux dans l'état actuel pour sa santé.

Que le terme de son existence soit court, ou qu'il soit prolongé, ne pourra jamais cesser de regarder avec un extrême intérêt le progrès des affaires dans cette partie des Domaines de Majesté.

En abandonnant sa charge, il a la satisfaction de croire que la prospérité de la Province rémunère rapidement l'Industrie et l'esprit d'entreprise de ses Habitans, et que les dissensions et les animosités politiques ont en grande partie cessé. Il se flatte que ces Bienfaits continueront et augmenteront.

En répétant l'ardent désir qu'il conçoit toujours pour le bien-être du Canada, il ne peut s'empêcher d'exprimer les sentimens de sa reconnaissance pour le support cordial qu'il a reçu de la Loyauté et de l'esprit public de ses Habitans; pendant la durée de son Administration du Gouvernement.

METCALFE.

Son Excellence l'administrateur du gouvernement recevra les Messieurs

qui désirent lui faire visite, à la maison du gouvernement en cette ville, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Par ordre,

GEO. TALBOT,  
*Secrétaire militaire.*

*Chemin de fer de Québec à Halifax.*—On voit par la dépêche suivante adressée par le ministre des colonies à Lord Falkland, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, que le gouvernement anglais, en même temps qu'il ne veut pas engager sa responsabilité en faveur d'un projet aussi gigantesque et aussi mal digéré que celui d'un chemin de fer d'Halifax à l'Océan Pacifique, dont il a été question d'abord, est cependant disposé à favoriser de tout son pouvoir la construction d'un chemin de fer d'Halifax à Québec ou au Saint-Laurent.

“ DOWNING-STREET, 21 septembre 1845.

“ MYLORD, — J'ai reçu la dépêche de Votre Seigneurie, no. 339, du 19 août, avec la copie d'un mémoire à vous présenté par certaines personnes, au sujet de la construction d'un chemin de fer d'Halifax à Québec, et de là jusqu'à l'Océan-Pacifique.

“ Je vois par la correspondance que vous avez eue avec un des promoteurs de cette entreprise que vous y refusez votre encouragement jusqu'à ce que vous sachiez quelles sont mes vues à ce sujet. Je regrette en conséquence de n'être pas suffisamment éclairé, par les renseignemens que je possède à présent, pour prononcer mon opinion sur un projet qui, comme vous ne manquerez pas de l'observer, est très-vaste et en même temps très-indéfini.

“ Il ne paraît pas qu'on se soit encore assuré quelle sera la ligne exacte de ce chemin de fer, ni si l'entreprise est réellement praticable. On ne dit point quels en sont les promoteurs, ni de quel capital ils peuvent disposer, ni dans quel espace de temps on compte pouvoir exécuter le chemin de fer, et il ne paraît pas qu'on ait fait aucune estimation des revenus qu'on espère retirer du capital qu'il faudrait placer dans l'entreprise. Sans informations sur ces points et beaucoup d'autres, et sans l'aide des autorités locales les plus compétentes, pour servir de guides au gouvernement de Sa Majesté, je ne pourrais, en son nom, promettre son appui à un tel projet, qu'au risque le plus imminent d'encourager une spéculation dont le mauvais succès pourrait entraîner, pour de nombreux individus, les pertes les plus ruineuses et les plus irréparables. Mais je n'hésiterai pas en même temps à dire que si des personnes solvables entreprennent la construction d'un chemin de fer d'Halifax à Québec, ou au fleuve Saint-Laurent; à travers le cœur des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, le projet mériterait toute considération de la part de la législature locale.

“ J'ai etc,

(Signé) STANLEY.

“ Au très honorable vicomte Falkland.”

Le *New-Brunswick* du 8 novembre termine ainsi un article où il reproduit la dépêche ci-dessus et d'autres documens relatifs au chemin de fer projeté d'Halifax à Québec, à travers le Nouveau-Brunswick:

“ Nous tenons de bonne autorité que le gouvernement de Sa Majesté est depuis quelque temps en négociation avec de très-riches capitalistes à Londres concernant le chemin de fer projeté, comme un grand objet national, et qu'aussitôt que l'affaire sera en bon train, il sera fait une annonce à ce sujet, relativement à laquelle il n'y aura ni doute ni difficulté.”

Le *Novascotian* du 10 novembre contient le compte-rendu d'une autre grande assemblée qui s'est tenue à Halifax au sujet de ce chemin de fer. Nous en parlerons.

Canadien.

—Un écrivain du *new Quarterly Review* dit, que chaque année le chiffre des naufrages de bâtimens marchands anglais, est l'un dans l'autre de 600. Les sommes perdues se montent à deux millions et demi, sterling. Les morts, à 1560. Quinze naufrages sur vingt sont attribuables à l'incapacité du maître.

*Journal de Québec.*

*Terreneuve.*—La législature de cette île est convoquée pour le 15 janvier. —Un recensement officiel de la population de Terreneuve donne les chiffres suivans:

Protestans de toutes les dénominations.	49,538
Catholiques.	46,946

Total. . . . . 96,484

Des 49,538 protestans, 34,281 appartiennent à l'église anglicane.

D'après un recensement fait en 1836, la population était alors de 75,084 âmes: il y a conséquemment eu une augmentation de 21,390, ou d'environ 28 1/2 pour cent.

Les journaux de Terreneuve disent que les nouvelles de la pêche du Labrador continuaient d'être favorables.

*Idem.*

*Naufrages.*—L'homme sauvé si miraculeusement du naufrage de la goëlette *Guspe Puket* est arrivé ici et rapporte que les noyés sont au nombre de sept, parmi lesquels M. Anselme Thibodeau, cultivateur de la Grande Ligne de la Baie des chaleurs. Le capitaine Brulot avait été emporté à la mer environ douze heures avant le naufrage.

Le bâtiment qui a été vu échoué à Manicouagan est la barque *Elizabeth Atkinson*, capitaine Meldrum, partie d'ici le 27 du mois dernier pour Hull, chargé de bois. On croit que le navire et son chargement seront totalement perdus. Le capitaine et l'équipage sont arrivés à Québec.

Les passagers et l'équipage de l'*European*, avec une partie de l'agrès du

navire naufragée, sont arrivée ici, à bord de la goëlette *Lady Bagot*. Le capitaine M<sup>r</sup> Bride est resté auprès du navire pour sauver tout ce qu'il pourrait.

FRANCE.

5 octobre. — On lit dans le *Messenger* :  
 « Le roi a décidé, dans le conseil tenu hier au palais de Saint-Cloud qu'un monument serait élevé, à Djemmâ-Ghazaonat aux braves qui, dans cette funeste rencontre, ont si vaillamment soutenu l'honneur du drapeau. Ce monument, destiné à perpétuer la mémoire d'une résistance héroïque, rappellera à jamais sur la terre africaine le dévouement et l'indébranlable courage de notre armée. Les noms des officiers et soldats qui ont succombé, et dont la France déplore si vivement la perte, seront inscrits sur la pierre funèbre, offerts à tous comme un glorieux exemple et un impérissable souvenir.

C'est une noble pensée, mais le lieu est on ne peut pas plus mal choisi. C'était en France, à Alger si l'on veut, qu'un semblable monument devait être élevé : mais sur la frontière sur la place même teinte du sang de nos troupes, c'est encore une erreur et une faute. C'est élever un monument qui rappelle aux Arabes leur victoire et notre défaite. C'est leur dire à jamais ; Là, quatre cents Français ont succombé : jusqu'au dernier sous le sabre des musulmans. L'orgueil d'Abel-el-Kader en sera plus flatté que celui des Français.

IRLANDE.

— Déjà trop misérable, le peuple d'Irlande est encore menacé par l'horrible famine. La maladie des pommes de terre qui forment sa seule nourriture fait chaque jour, dit-on, d'épouvantables ravages. On assure que le gouvernement anglais envoie en secret des agens en Irlande pour lui faire un rapport sur l'état des récoltes. On pense que la détresse qui menace les Irlandais déterminera sir Robert Peel à proposer au parlement une modification de la loi des céréales.

Ami de la Religion.

— Le *Cork Reporter* contient ce qui suit sur le même sujet :

« La maladie des pommes de terre fait de rapides progrès. Le comté de Kerry, qui, jusqu'à ce jour avait été à l'abri de la contagion, probablement parce qu'il est voisin de la mer, vient d'en être frappé. Les circonstances deviennent alarmantes. Il faut que le gouvernement prenne des mesures pour ouvrir les portes à l'importation du blé étranger, car le blé indigène a considérablement augmenté de prix par suite de la maladie des pommes de terre, et il faut aussi prohiber l'exportation des pommes de terre. Pendant que l'on exporte des quantités considérables de pommes de terre du port de Dublin pour le continent et ailleurs, les prix des grains augmentent rapidement à Dublin et dans les marchés de la province.

Idem.

RUSSIE.

— On lit dans la *Gazette de Leipzig* :  
 « Des lettres d'Odessa confirment les revers que les Russes ont éprouvés dans le Daghestan. L'armée du prince de Woronzof était arrivée dans Gersel, forteresse située sur l'extrême frontière du Caucase. Il n'est point resté de garnison à Dargo. Vu la saison avancée, il n'y aura point cette année d'expédition nouvelle dans le Daghestan. Schamil a, dit-on, en ce moment, une armée plus considérable que jamais autour de lui. »

## LES ECOLIERS ET LE MISSIONNAIRE

### OU LES VŒUX CHANGES D'OBJETS.

« Maudit soit le désir que j'ai eu de m'embarquer dans cet infernal coche ! Depuis cinq mortelles heures que nous avons quitté Paris, il me semble que je vois encore les tours de sa cathédrale, et du train dont nous allons je crains que nos vacances ne soient passées avant que nous ne soyons arrivés à Auxerre. Imbécille que j'ai été ! c'était pour revenir au collège que j'aurais dû choisir cette lente voiture, mais la prendre pour retourner chez mes parents ! fut-il jamais sottise plus complète !

— Un peu de patience, Alphonse, quelques momens d'ennui sont bientôt passés, et tu n'en auras que plus de plaisir à te retrouver auprès de tes parents.

— Je n'avais pas besoin de ce nouveau retard pour augmenter mon désir de les revoir ; songe donc, Edouard, que voilà déjà un an que j'en suis séparé. Comme mon petit neveu doit être grandi ! Et Castor donc qui n'aurait que trois mois quand je l'ai quitté l'année dernière ? sais-tu bien que mon père me marque qu'il arrête déjà aussi bien que sa mère, qui est cependant la première chienne du canton !... Mais marche donc, malheureux bateau, marche ! je voudrais que tous les tritons de la fable vinssent le pousser et te fissent faire dix lieues à l'heure.

— Oh s'il ne s'agissait que de faire des souhaits, je sais bien que ton imagination ne serait pas en défaut, et que tu saurais tu créer une existence fort agréable ; mais malheureusement il n'en va pas ainsi, et il faut que tu te conformes aux circonstances au lieu de leur commander.

— C'est bien ce qui me désole ; car si quelques bonne fée voulait seulement m'accorder cinq ou six dons que je lui demanderais, je ne

sais pas si je consentirais ensuite à changer mon existence, fût-ce même pour celle d'un ange ; je crois, en vérité, que je lui demanderais du retour.

Telle était la conversation qu'avaient entre eux deux jeunes élèves du collège Louis-le-Grand, qui avaient pris le coche d'eau de Paris à Auxerre pour retourner chez leurs parents passer leurs vacances. Un missionnaire qui voyageait par le même coche, les avait entendus et, espérant pouvoir profiter de l'occasion pour leur faire entendre quelques conseils salutaires, il voulut prendre part à la conversation : s'adressant donc à Alphonse, il lui dit : « Je ne serais pas fâché pour mon compte que quelque bonne fée vous accordât les dons que vous lui demanderiez ; car je ne présume que vous n'oublierez pas de faire marcher plus vite notre bateau, donc je ne loue pas plus que vous de la célérité.

Alphonse.

— En vérité, Monsieur l'abbé, je ne sais pas si dans cette supposition, je m'amuserais à demander une bagatelle pareille ; j'aurais à songer à tant d'autres choses bien plus intéressantes, que celle-ci pourrait bien être oubliée.

Le Missionnaire.

Je conçois que l'enbarras du choix serait grand ; et pour moi, je suis bien qu'en votre place, je craindrais fort de me tromper, et de faire, en définitive, comme l'homme au trois souhaits de la fable.

Alphonse.

Bah ! l'auteur n'a arrangé cela comme il l'a voulu pour faire un conte plaisant ; mais je vous répond bien que la fée n'en serait pas quitte avec moi pour une aune de boudin.

Edouard.

Eh bien, voyons ; dis nous ce que tu demanderais.

Alphonse.

D'abord, la première chose se devine aisément, comme la santé est le plus précieux de tous les biens, et que sans elle, ils seraient tous inutiles, j'en demanderais une à l'épreuve de tous les accidens possibles ; qui me donnât l'assurance de n'être jamais, quoique je fisse, ni malade, ni même seulement indisposé ; je voudrais être de plus tellement invulnérable que les coups de sabre et même les boulets du canon rebondissent sur mon corps comme sur une muraille d'acier.

Edouard.

Ce serait là en effet, un bel avantage, et dont aucun homme jusqu'à présent, pas même défunt Achille de héroïque mémoire, n'a pu se flatter de jouir ; quel est le second que tu adjoindrais à celui-ci ?

Alphonse.

Il se devine aussi aisément que le premier ; qu'est-ce qu'un homme sans argent peut faire ? je voudrais donc avoir un fonds inépuisable de richesse : on dit que le Juif-errant a toujours cinq sous dans sa poche, qui se renouvelent sans cesse, je demanderais cinq cents francs en or, qui fussent continuellement remplacés aussitôt que dépensés.

Edouard.

Fort bien ! je vois que tu vises au solide ? mais je crois que tu vas être embarrassé pour les autres dons à demander.

Alphonse.

Nullement ; comme avec ces deux premiers avantages, je pourrais encore n'être qu'un sot, et me faire moquer de moi partout, ce qui nuirait beaucoup aux plaisirs que devraient me procurer ma fortune et ma santé, je voudrais avoir deux fois autant d'esprit et de talents en tous genres qu'aucun des hommes qui en ont eu le plus dans chacun de ces genres.

Edouard.

Judicieusement pensés et ! si ces dons te sont au jour accordés, je te prie en grâce de me réserver la place de ton valet de chambre : je vois qu'il y aura beaucoup à gagner auprès de toi : maintenant, quel est le quatrième que tu demanderais ?

Alphonse.

Celui-là demanderait un peu plus de réflexion ; car, après avoir ainsi pourvu à l'essentiel je n'aurais plus à m'occuper que des choses d'agrément, et plus le nombre en est grand, plus le choix en est difficile.

Le Missionnaire.

Pour un esprit inventif comme le vôtre, c'est être arrêté pour bien peu de chose ; vous vous amusez à demander des bagatelles, tandis que, d'un seul mot, vous pouvez avoir beaucoup plus que ce que vous demandez en dix, et sans avoir même la crainte de vous tromper dans le choix.

Alphonse.

Et quel est donc ce mot ?

*Le Missionnaire*

Puisqu'il ne s'agit que de demander, je demanderais de commander en maître à toute la nature ; ce seul don emporte nécessairement la jouissance de tous les autres que vous passeriez inutilement un jour entier à détailler.

*Alphonse.*

Vous avez raison, je n'y avais pas pensé ; en effet, avec ce seul don j'aurais tout ce que je viens de demander, et de plus, l'assurance de ne rien trouver de difficile à ma volonté ; je nagerais dans les eaux comme un poisson, je volerais dans les airs comme un oiseau ; je changerais de forme selon mon bon plaisir, aujourd'hui grand, demain petit ; tantôt visible, tantôt invisible ; je lirais dans le fond des cœurs, les plus secrètes pensées de chacun me seraient connues ; les rois n'auraient pas de gardes à m'opposer ; maître de la vie de tous, personne n'aurait d'empire sur moi ; rien ne bornerait ma puissance, et dans l'humble chaumière du laboureur accessible à tout le monde comme dans les cabinets les plus mystérieux des hérétiens de l'Asie, mes plaisirs trouveraient un facile et sûr accès. Quelle existence ! N'aurais-je pas raison de vous dire que je demanderais du retour à un ange ?

*Le Missionnaire.*

Il est certain que cette existence serait belle ; mais je crois que celle d'un ange vaut encore mieux.

*Alphonse.*

Mais y a-t-il rien au-dessus de tout ce que nous venons de dire ?

*Le Missionnaire.*

Quand il serait vrai que nous ne concevons rien au-dessus, ce ne serait cependant pas encore une raison pour affirmer qu'il n'y a effectivement rien : notre intelligence est bornée comme notre existence, et beaucoup de choses qui la surpassent n'en sont pas moins réelles. L'Écriture sainte ne nous apprend-elle pas que l'œil de l'homme n'a jamais vu et que son esprit n'a jamais conçu le bonheur que Dieu réserve à ses élus ? Il faut donc, si vous voulez rester chrétien, que vous conveniez que ce bonheur est bien supérieur à celui dont vous venez de parler et que vous concevez.

*Alphonse.*

Qu'il soit ce qu'il voudra, je n'ai pas d'ambition, je me contente de celui-ci, et je n'en demande pas d'autre.

*Le Missionnaire.*

Je conviens qu'il paraît flatteur ; mais il me semble qu'en votre place, je serais toujours tourmenté d'une pensée qui m'empêcherait d'en jouir pleinement.

*Alphonse.*

Laquelle ?

*Le Missionnaire.*

Je crois entendre toujours à mon oreille cette parole des Trappistes : *Frère, il faut mourir.*

*Alphonse.*

Effectivement, vous m'y faites penser, cette réflexion ne serait pas gaie ; eh bien ? je mettrais dans mon marché la condition d'une si longue vie que je n'aurais pas à m'en inquiéter de longtemps.

*Le Missionnaire.*

Quand j'aurais l'assurance de vivre jusqu'à la fin du monde, cette pensée ne m'en tourmenterait pas moins ; ce jour viendra cependant, et alors adieu tous mes plaisirs.

*Alphonse.*

Eh bien ? j'aurais du moins joué pendant longtemps, et j'aurais fait encore un bien meilleur marché que tous ceux qui se damnent pour de misérables plaisirs qui n'en valent en vérité pas la peine, et dont souvent même, ils jouissent si peu et si peu de temps.

*Le Missionnaire.*

Vous ne vous attendez pas sans doute à ce que je prenne la défense de ces malheureux, et je les abandonne volontiers à toute votre critique, vous ne direz jamais sur leur conduite tout ce que sa folie mérite ; mais, pour ne pas sortir de la supposition qui nous occupe en ce moment, quelque longues qu'aient pu être vos jouissances, celles d'un ange, celles même du saint le plus inconnu dans le ciel, en outre qu'elles sont plus vives, seront aussi infiniment plus durables, puisqu'elles n'auront jamais de fin ; et le dernier des bienheureux dans le paradis ne consentirait certainement pas à changer son bonheur contre la vôtre, quelque brillant qu'il vous paraisse, et quand vous pourriez lui donner une durée dix fois, cent fois et mille fois même plus longue que celle dont nous avons parlé ; car tout ce qui a une fin ne saurait entrer en comparaison avec l'éternité qui n'en aura jamais.

*Edouard.*

Vraiment, Monsieur l'abbé, vous me faites faire de bien sérieuses

réflexions : j'étais ébloui, comme Alphonse, de tout le brillant d'une existence qui réaliserait sa supposition ; mais quand je pense que tout cela n'est rien auprès de celle que nous pouvons assurer je m'étonne comment, le sachant déjà, j'ai pu rester aussi longtemps sans y penser et aussi peu occupé des moyens de me la procurer un jour.

*Le Missionnaire.*

On ne peut faire une réflexion plus juste ni plus salutaire. Ne regrettez donc pas Messieurs, qu'il ne se soit trouvé aucune sée pour vous accorder vos vœux ; de la part du maître du ciel et de la terre, je vous offre beaucoup plus que tout ce que vous demandiez et à des conditions beaucoup plus avantageuses ; pour quelques siècles d'un bonheur nécessairement borné dans son étendue et dans sa durée, vous usiez sacrifié une éternité de gloire, de joie et de plaisirs ineffables ; eh bien ! consacrez seulement à Dieu le peu d'années que vous avez à passer sur la terre, et il vous assurera un bonheur infini dans son étendue comme dans sa durée, un bonheur auprès duquel tous ces dons imaginaires que vous venez de supposer et qui vous ont ravi d'admiration, seront cependant moins que la poussière la plus vile ne l'est auprès du diamant le plus pur et le plus brillant.

**A VENDRE,**

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES  
ET MARCHANDS DE CETTE VILLE;

**LE CALENDRIER POUR 1846.**

Prix : £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.  
7 Novembre 1845.

**LIVRES**

A L'USAGE DES

ÉCOLES CHRÉTIENNES ET AUTRES,  
A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'en réduire encore. LES PRIX DE JOUR EN JOUR, ils s'engagent à les vendre A CINQ PAR CENT, MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS, POUR ARGENT COMPTANT.

E. R. FABRE & Cie.

Rue St. Vincent, No. 3,  
6 novembre 1845.

**ORNEMENTS D'ÉGLISE.**  
ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ vient de Montréal, par les premiers arrivages d'automne un assortiment très varié d'ornemens et d'étoffes d'Église, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Église.

Montréal, 15 septembre 1845.

**GARNITURE COMPLETE**

(EN DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELÈVÉ.)

**A VENDRE.**

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,

UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)

avec croix sur fond d'argent bruni, (luisant), broché en or, relevé et tout

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto ditto ditto ditto

ORFROIS ditto ditto ditto ditto ditto

UNE CHAPE, Fond ditto ditto ditto ditto ditto

CHAPERON et BANDES ditto ditto ditto ditto ditto

LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une gloire or et argent.

LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE, or et argent

N. B.—Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassaw St.

New-York.

## AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)  
 A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.  
 A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église, ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GENERAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS

DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.  
 SATINS DE DIVERSES COULEURS.  
 DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.  
 ORFROIS DE DALMATIQUES  
 " " CHAPES.

—DE PLUS—

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,  
 ÉTOILES PASTORALES " "  
 SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.  
 BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.  
 GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.  
 FRANGES ET GALONS OR FIN  
 " " OR MI-FIN,  
 " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GENERAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.  
 New-York.

ATELIER DE RELIEUR.  
 CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient de venir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue Ste. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—  
 Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI :—  
 Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

Montréal, 19 juin 1845.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

V. BRASSART,

PROFESSEUR DE CLARINETTE,  
 ELÈVE DU CÉLÈBRE STRADIO,

Ex-Professeur du Prince de Chimay, en Belgique.

RECEMMENT arrivé en cette ville, à l'honneur d'informer les amateurs de la MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE qu'il est prêt à faire des ELÈVES, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette ou pour former des BANDES MUSICALES. Il ira donner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, No. 150, faubourg St. Laurent, maison de M. JOHN RAFTER, 4ème. porte en montant la rue.

11 novembre 1845.

## PROSPECTUS

DE LA  
 PUBLICATION D'UNE NOUVELLE  
 CARTE GEOGRAPHIQUE  
 DU  
 CANADA  
 ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c  
 PAR  
 JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Oregon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer. Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Lé tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuillets—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY  
 Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
 Chaque insertion subséquente, 7½d.  
 Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.  
 Chaque insertion subséquente, 10d.  
 Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
 Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PRÊTRE.